

il a voulu se servir de mon bras pour assassiner un jeune homme... mon Louis... mon fils, enfin !

PAUL.—Son fils !...

CRÈVECŒUR.—Oui, le fils de Jérôme Hubert !

PAUL.—Jérôme Hubert !

DESROSIERS. — Eh bien ! que répondez-vous, monsieur ? un pareil crime, une semblable accusation... encore une fois, que répondez-vous ?...

MONTREUIL.—A lui, rien... mais à vous, monsieur, je dirai que vous êtes prompt à vous laisser convaincre par le premier mendiant ou le premier voleur ; que vous êtes prompt à condamner vos amis !... Savez-vous bien ce que c'est que cet homme qui m'accuse... cet homme a fait vingt ans de bagne !

CRÈVECŒUR.—Oui ; mais il sait bien, l'infâme, que ce crime pour lequel j'ai été condamné, n'était pas le mien... et maintenant j'ai les preuves de mon innocence... les preuves qui accusent et condamnent le vrai coupable, François Renaud

MONTREUIL (*bas*). — François Renaud !... (*Haut*). Vous avez vos preuves, n'est-ce pas ?... Eh bien ! faites arrêter, juger et condamner ce François Renaud, libre à vous ; mais c'est au procureur du roi, seul, qu'il faut vous adresser.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, DIDIER, BAGNOLET, CASIMIR et
LOUIS, *au fond*.

DIDIER (*s'avançant*). — Le procureur du roi, je le quitte à l'instant, monsieur.

MONTREUIL.—Charles Didier, vivant !

Louis descend près de son père avec Casimir, tandis que Bagnolet se tient au fond.